



HAL
open science

”La villa de Coste Deferne, une peinture découverte au Puy-en-Velay (Haute-Loire)”

Julien Boislève, Pierre Vallat

► To cite this version:

Julien Boislève, Pierre Vallat. ”La villa de Coste Deferne, une peinture découverte au Puy-en-Velay (Haute-Loire)”. Peintures murales et stucs d’époque romaine, de la fouille au musée, Actes des 24e et 25e colloques de l’AFPMA, Narbonne 12 et 13 novembre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011, AFPMA, Nov 2010, Bordeaux, France. p. 157-172. hal-01782264

HAL Id: hal-01782264

<https://hal.science/hal-01782264>

Submitted on 15 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Peintures murales et stucs
d'époque romaine
De la fouille au musée*

édité par

Julien Boislève, Alexandra Dardenay et Florence Monier



Pictor
Collection
de l'AFPMA **1 - 2013**

Ausonius

Notice catalographique :

Boislève, J., A. Dardenay et F. Monier, éd. (2013) : *Peintures murales et stucs d'époque romaine, de la fouille au musée, Actes des 24^e et 25^e colloques de l'AFPMA, Narbonne, 12 et 13 novembre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011*, Ausonius Pictor, collection de l'AFPMA 1, Bordeaux.

Mots clés :

archéologie, peinture murale, stuc, architecture, conservation-restauration, Antiquité, Gaule, époque romaine

AUSONIUS

Maison de l'Archéologie

F - 33607 Pessac cedex

<http://ausonius.u-bordeaux3.fr/EditionsAusonius>

Association française pour la peinture murale antique - AFPMA

adresse postale : Laboratoire d'archéologie - École normale supérieure

45 rue d'Ulm, F - 75005 Paris

asso.afpma@gmail.com

afpma.perso.sfr.fr

Diffusion De Boccard

11 rue de Médicis

75006 Paris

<http://www.deboccard.com>

Directeur des publications : Olivier Devillers

Secrétaire des publications : Stéphanie Vincent

Graphisme de couverture : Stéphanie Vincent

© AUSONIUS 2013

ISSN : en attente

ISBN : 978-2-35613-082-2

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie

juillet 2013

Illustrations de couverture :

1^{ère} : Narbonne (Aude), Clos de la Lombarde, rue D. Paon (cl. R. Sabrié) ; 4^e : Plouhinec

(Morbihan), villa de Mané-Véchen. Stuc : bras d'Hermès et caducée (cl. J. Boislève, CEPMR).

Ausonius
- Pictor I -
Collection de l'AFPMA

Peintures murales
et stucs d'époque romaine
De la fouille au musée

Actes des 24^e et 25^e colloques de l'AFPMA,
Narbonne, 12 et 13 novembre 2010 et
Paris, 25 et 26 novembre 2011.

édité par
Julien Boislève, Alexandra Dardenay et Florence Monier

ouvrage édité avec le concours de l'École normale supérieure,
l'UMR 8546 CNRS ENS-Paris, Archéologie
et philologie d'Orient et d'Occident (AOROC)

SOMMAIRE

Présentation de la collection <i>Pictor</i> , par <i>Alexandra Dardenay</i>	9
Avant-propos, par <i>Michel E. Fuchs</i> et <i>Dominique Heckenbenner</i>	11

COLLOQUE DE NARBONNE, 12 ET 13 NOVEMBRE 2010

Hommage à Raymond Sabrié, par <i>Michel E. Fuchs</i>	15
--	----

Actualité de la recherche

<i>Véronique Canut</i> et <i>Ophélie Vauxion</i> , Les peintures murales romaines de la rue de Catalogne à Narbonne (Aude)	17
<i>Raymond Sabrié</i> , Décors des II ^e , III ^e et IV ^e styles de la rue D du Clos de la Lombarde à Narbonne	27
<i>Caroline Zielinski</i> , Les peintures murales romaines de la rue des Magnans à Aix-en-Provence	47
<i>Claudine Allag</i> , Saint-Vivien (Charente-Maritime) : un décor à réseau	65
<i>Valérie Mortreuil</i> , <i>Sabine Groetembril</i> et <i>Karine Robin</i> , Le décor stucqué de la <i>villa</i> gallo-romaine de Jonzac (Charente-Maritime)	77
<i>Myriam Tessariol</i> et <i>Jérôme Hénique</i> , Nouvelles approches de l'équipement décoratif de la <i>domus</i> de la rue du Hâ (Bordeaux, Aquitaine) de la première moitié du I ^{er} siècle p.C.	93
<i>Clotilde Allonsius</i> et <i>Armelle Devillez</i> , avec la collab. de <i>Pascal Flotté</i> , Les peintures murales de Brumath (Bas-Rhin), rue du Général-Rampont	105
<i>Magali Mondy</i> , <i>Morgane Thorel</i> et <i>Stéphane Augry</i> , Les enduits peints de l'îlot Sainte-Chrétienne à Metz (Moselle)	117
<i>Dominique Heckenbenner</i> , Les décors figurés de la pièce 16 de la <i>villa</i> de Saint-Ulrich à Dolving (Moselle)	131
<i>Julien Boislève</i> , L'utilisation du relief dans les décors de la <i>villa</i> gallo-romaine de Mané-Véchen (Morbihan)	137
<i>Julien Boislève</i> et <i>Pierre Vallat</i> , La <i>villa</i> de Coste Deferne, une peinture découverte au Puy-en-Velay (Haute-Loire)	157
<i>Sabine Groetembril</i> et <i>Myriam Tessariol</i> , Andilly-en-Bassigny et Poitiers (Hôpital Pasteur). Décors de petites salles voûtées à l'époque sévérienne	173
<i>Raphaël Huchin</i> , avec la collab. de <i>Marion Legagneux</i> , Les peintures murales du site Pasteur, Vieux-Capucins, Châteaudun, à Chartres (Eure-et-Loir). Les décors des secteurs 1, 2, 3 et 5	187
<i>Odile Leblanc</i> , La maison aux Peintures, Saint-Romain-en-Gal (Rhône). Un exemple de l'apport de peintures à la compréhension des vestiges	207
<i>Mirja Lehmann</i> et <i>Louise Pillet</i> , Le décor à la ménade d'Augst-Augusta Raurica, Augst (Suisse)	215

Méthodologie - Conservation-Restauration

<i>Alix Barbet</i> et <i>Joëlle Carayon</i> , La base <i>Décors antiques</i> adaptée à l'expertise des détails	225
<i>Alain Wagner</i> et <i>Sophie Bujard</i> , Étude et restauration des peintures fragmentaires du palais de Derrière la Tour d'Avenches. L'art original d'accommoder les restes, par quatre méthodes différentes de mise sur panneau	237
<i>Béatrice Amadei-Kwifati</i> et <i>Rui Nunes Pedroso</i> , Les méthodes mises au point au CEPMR en matière de restauration des enduits peints. Panorama des dix dernières années	255
<i>Rui Nunes Pedroso</i> , Techniques de réintégration pour les peintures murales restaurées	261

Actualité de la recherche

<i>Raymond Sabrié</i> , Peinture murale dans une ferme à Jonquières près de Narbonne	269
<i>Sabine Groetembril</i> , avec la collab. de <i>Philippa Stephenson</i> , Programme ornemental de la villa de la Garanne à Berre-l'Étang (Bouches-du-Rhône) : résultats de l'étude des peintures murales.....	279
<i>Véronique Mathieu et Philippa Stephenson</i> , Les apports de l'analyse des décors peints pour la restitution architecturale de la villa de la Garanne, Berre-l'Étang (Bouches-du-Rhône)	299
<i>Claudine Allag</i> , avec la collab. de <i>Caroline Nivellet</i> , Poitiers (Vienne), rue Arthur-Ranc : thermes publics et expression libre	317
<i>Clotilde Allonsius, Didier Vermeersch et Claude Vibert-Guigue</i> , La peinture de "voûte bleue étoilée" du bâtiment thermal du Thillay, au lieu-dit "La Vieille Baune" (Val-d'Oise)	327
<i>Magali Mondy et Nathalie Achard-Corompt</i> , avec la collab. de <i>Nathalie Froeliger</i> , La peinture sur fond blanc de l'une des villae gallo-romaines de Juvigny, au lieu-dit "les Monteux" (Marne)	343
<i>Sabine Groetembril et Julien Ollivier</i> , Les peintures murales d'une domus du 1 ^{er} siècle à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rue de l'Oratoire.....	351
<i>Emmanuelle Boissard</i> , Trois exemples inédits de découverte d'enduits peints antiques sur des chantiers d'archéologie préventive en Rhône-Alpes	369
<i>Odile Leblanc</i> , avec la collab. de <i>Benoît Helly et Claire Marcelin</i> , L'apport des peintures murales gallo-romaines découvertes <i>in situ</i> dans la ville antique de Vienne	385
<i>Odile Leblanc, Benoît Helly et Sophie Nourissat</i> , Découvertes récentes de peintures <i>in situ</i> de la première moitié du 1 ^{er} s. p.C. à Saint-Romain-en-Gal	403
<i>Alexandra Spühler</i> , Cerfs, cygnes et monstres marins. Un décor figuré à fond blanc de l'insula 12a d'Avenches (Suisse)	409
<i>Claude Vibert-Guigue</i> , La découverte <i>in situ</i> d'enduit peint, d'enduit en relief et de stuc d'époque romaine en France.....	423
<i>Géraldine Fray</i> , La peinture des Ambassadeurs à Samarkand (Ouzbékistan) : un chef d'œuvre de l'art sogdien en péril.....	435
<i>Ludmila Manolova-Jeand'heur</i> , Note sur le décor peint chalcolithique du tell Azmak de Stara Zagora (Bulgarie)	447

Analyse des matériaux

<i>Myriam Tessariol et Arnaud Coutelas</i> , Apport des analyses archéométriques de peintures murales romaines : quelques exemples récents	461
<i>Stéphane Treilhou</i> , Identification des liants organiques dans la peinture murale romaine. Première approche	471

Table-ronde

<i>Anne Chaillou et Anne Le Bot-Helly</i> , Table ronde sur le "tri-sélection" : comment ramasser, que conserver, comment éliminer ?	479
--	-----

Index des lieux	485
-----------------------	-----

Coordonnées des auteurs	491
-------------------------------	-----

La villa de Coste Deferne, une peinture découverte au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

JULIEN BOISLÈVE*, PIERRE VALLAT**

* Chargé d'études spécialisées, APPA-CEPMR, Soissons.

** Délégué scientifique (directeur interrégional adjoint), Inrap Centre-Ile-de-France ; UMR 6042 du CNRS, Géolab.

Résumé

Une opération de fouilles archéologiques préventives a été réalisée en 2005 sur la commune du Puy-en-Velay (Haute-Loire, Auvergne). Elle a été l'occasion de mettre au jour, en périphérie méridionale de l'agglomération antique du Puy-en-Velay (*Anicium*), pour la première fois en territoire vellave, le plan quasi-complet d'une villa gallo-romaine implantée dans le dernier tiers du 1^{er} s. p.C. et qui perdure pendant l'Antiquité tardive (III^e-IV^e s. p.C.). À cette occasion, plusieurs pièces de la partie résidentielle de la villa ont notamment livré des enduits peints encore en place ou au sein de niveaux de démolition qui ont fait l'objet d'une étude approfondie au CEPMR de Soissons. Parmi elles, un ensemble nous renseigne sur le décor d'une zone inférieure à fond noir. Si les compartiments livrent un motif de touffe de feuillages assez commun, les inter-compartiments présentent un motif de hampe inédit pour cette zone du décor.

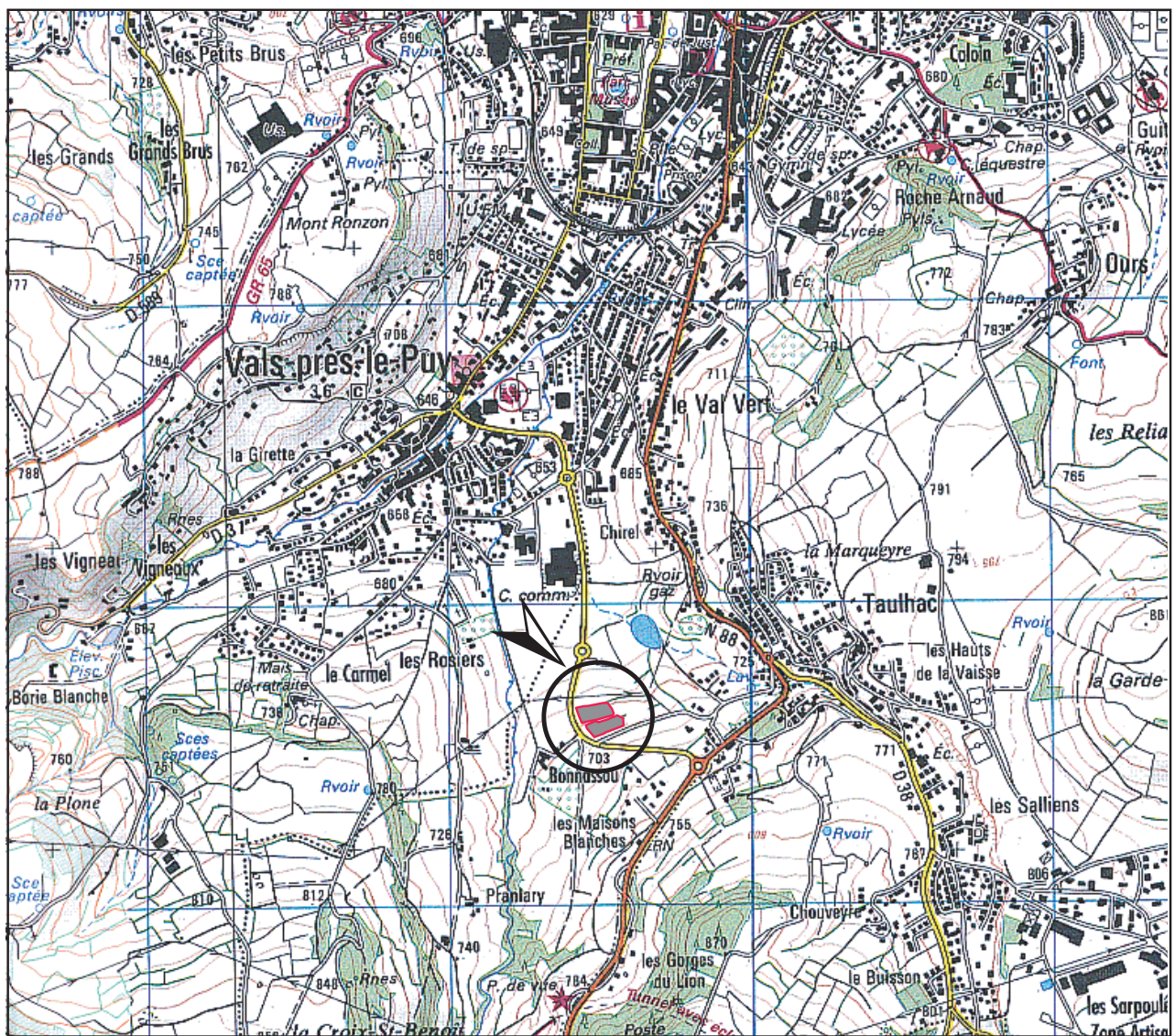
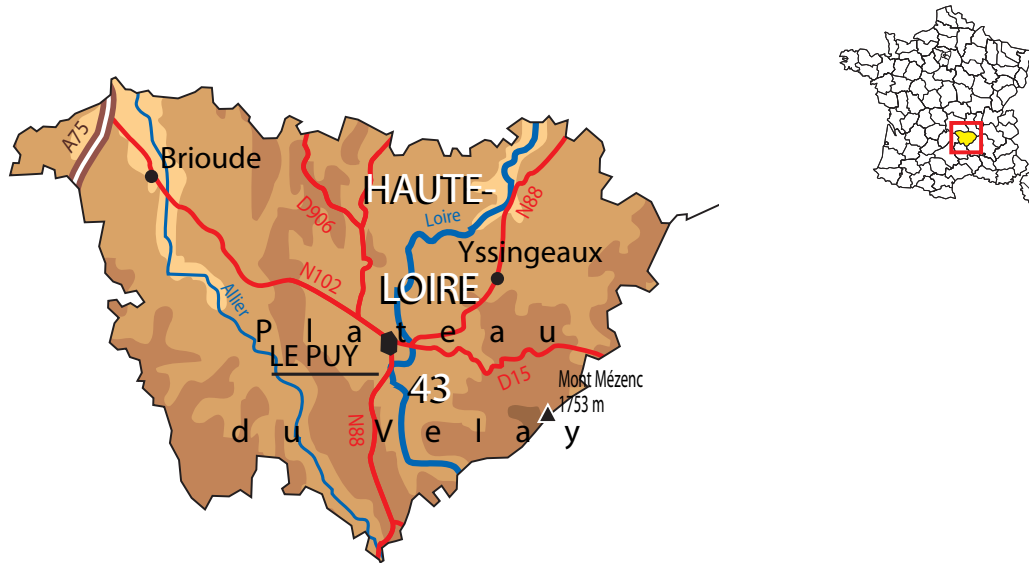
Une opération de fouilles archéologiques préventives d'une villa gallo-romaine, effectuée sous la direction de P. Vallat (Inrap), a été réalisée sur la commune du Puy-en-Velay (Haute-Loire, Auvergne). Le diagnostic archéologique préalable d'avril 2005, concernant plus de cinq hectares au lieu-dit Coste Deferne, avait révélé l'existence de nombreux vestiges antiques situés dans la partie sud-ouest des terrains sondés, sur deux replats mitoyens séparés par un muret de terrasse actuel¹.

La fouille archéologique a été réalisée de septembre à décembre 2005 sur une superficie de 12 738 m². Il s'agissait de la première possibilité de fouille en aire ouverte de l'ensemble des bâtiments d'un établissement domanial gallo-romain dans la cité des Vellaves, implanté à la périphérie méridionale de l'agglomération secondaire antique d'*Anicium* (Le Puy-en-Velay)². À cette occasion, plusieurs pièces de la partie résidentielle de la villa ont notamment livré des enduits peints encore en place ou collectés sous la forme de fragments au sein de niveaux de démolition.

Cette opération archéologique est localisée dans le bassin du Puy-en-Velay, en périphérie méridionale de la préfecture de la Haute-Loire qui est implantée à la confluence de la Loire et de la Borne (fig. 1). Le secteur de fouille de Coste Deferne est situé à près de 2 km au sud du centre-bourg du Puy-en-Velay, en amont de la zone commerciale de Chirel, dans la partie méridionale du Creux du Puy. Il s'agit d'un secteur couramment dénommé "Vallon de

1 Vallat 2005.

2 Vallat 2006.



◆ Fig. 1. Localisation générale de l'opération de fouille au Puy-en-Velay (DAO P. Combes).

Taulhac”. Le terroir de Coste Deferne, situé en contrebas d’une langue basaltique issue du massif du Devès, correspond au bas du versant nord de la butte de Pologne qui culmine à 885 m. L’implantation de l’habitat rural antique correspond à un site dominant orienté au nord en direction du Puy-en-Velay. L’emplacement choisi présente un profil favorable avec un replat en pente douce mais une exposition notoire aux vents et aux précipitations (fig. 2). La *villa* est localisée à l’emplacement de colluvions argileuses anciennes, qui reposent sur un substrat (e-gM) de couleur claire (blanc à verdâtre) correspondant à des formations sédimentaires marno-calcaires non différenciées de l’Éocène³.

Dans l’Antiquité, une bourgade est identifiée à l’emplacement de la préfecture actuelle du Puy-en-Velay, qui est interprétée comme une agglomération secondaire pendant le Haut-Empire. Celle-ci devient ensuite chef-lieu de cité au cours de l’Antiquité tardive ou au début du Moyen Âge⁴. Cette bourgade est ceinturée d’établissements ruraux, pour certains de rang élevé, susceptibles de constituer un véritable réseau de *villae* mais qui reste encore très mal défini et peu documenté. Dans l’espace périurbain, soit le pourtour de l’agglomération secondaire, on a observé trois zones apparemment plus densément peuplées à Espaly-Saint-Marcel dans la vallée de la Borne, à Brives-Charensac dans la vallée de la Loire et au sud, dans le vallon de Taulhac où la *villa* de Coste Deferne est implantée⁵. Au sein de ces trois principaux pôles de peuplement caractérisés par la présence d’habitats ruraux dispersés, ressortent quelques *villae* de statut apparemment élevé, comme par exemple au Riou (ancienne commune de Taulhac) à 2 km au sud de Coste Deferne et à Espaly-Saint-Marcel, de part et d’autre du cours d’eau de la Borne, à quelques kilomètres au nord-nord-ouest de Coste Deferne⁶.

La *villa* de Coste Deferne était déjà connue par des découvertes fortuites réalisées au moins depuis le XIX^e s.⁷. De 1957 à 1990, H. Verdier a effectué de nombreuses prospections au sol intensives et des ramassages minutieux de “milliers de tessons” à l’emplacement du site antique. Il a observé en surface la présence de traces de matériaux gallo-romains (mortier de chaux, blocs en basalte), résultant de l’arasement des murs de bâtiments antiques, ce qui lui a permis de repérer l’emplacement de certains édifices orientés approximativement selon les points cardinaux sur deux replats successifs et contigus⁸.



◆ Fig. 2. Photographie aérienne du chantier de fouilles réalisée à partir d’un ballon télécommandé (cl. MRW).

3 Carte géologique du Puy-en-Velay 1979.

4 Barras 2001 ; 2004, 473-477 ; Nectou 2006a et 2006b ; Vallat 2009, 38.

5 Nectoux 2006b.

6 Vallat 2004, 10-15.

7 Aymard 1868, 182 ; 1875, 14 ; Rouchon 1947, 204 ; Gounot 1967, 31 ; 1989, 45, 59 ; Verdier 1992, 44-46 ; Provost & Rémy 1994, 100, n° 70.

8 Verdier 1992, 46-48.

UNE VILLA OCCUPÉE DE LA FIN DU I^{er} S. JUSQU'AU IV^e S. P.C. (P. VALLAT)

Présentation générale de l'établissement domanial

Cette opération de fouille préventive a été l'occasion de mettre au jour le plan quasi-complet d'une *villa* gallo-romaine implantée sur deux replats successifs (désignés zones basse et haute) dans le dernier tiers du I^{er} s. p.C. et dont la plupart des structures perdurent pendant l'Antiquité tardive (III^e-IV^e s. p.C.). Cet établissement domanial succède à un petit habitat rural gallo-romain précoce, uniquement présent sur la zone haute.

L'ensemble architectural, d'une allure plutôt monumentale et orienté presque selon les points cardinaux, témoigne d'une construction planifiée, qui a été réalisée au cours d'une seule phase sous les Flaviens (fig. 3). La plupart des murs, généralement chaînés, sont bâtis "en dur" et liés au mortier de chaux, avec un double parement et un blocage interne de moellons basaltiques en élévation, dont l'agencement, repéré dans plusieurs pièces, est en *opus vittatum* (assises réglées). De nombreux sols en terre battue ont été observés dans la plupart des pièces et dans les cours, à l'exception de certaines salles résidentielles où des sols en mortier sont identifiés (pièces 19, 23 à 25).

L'établissement domanial de la zone basse, plus particulièrement le bâtiment principal n° 3, est caractérisé par un plan ramassé carré en "U" ouvert à l'orient et de superficie moyenne (3200 m² environ au total). Il est composé de trois corps de bâtiment qui encadrent une cour intérieure quasi-rectangulaire à usage probablement mixte, tant domestique que fonctionnel. Cet ensemble est flanqué à l'est d'une deuxième cour agricole alignée, fermée au nord par un mur de clôture et qui a livré un grand bassin à l'angle nord-est. Ce dernier, construit en béton de tuileau, est identifié comme une citerne à eau.

Le bâtiment 3 de la *villa* comprend une aile méridionale allongée (constituée des pièces 1 à 6), une aile occidentale réduite (pièces 7 à 9) et une aile septentrionale massive (pièces 11 à 21 et 23 à 25). L'aile septentrionale comprend notamment, dans sa partie est, plusieurs pièces résidentielles avec des sols bétonnés, dont une salle chauffée par un système d'hypocauste (P19) et une autre unité qui a livré une cheminée d'angle construite avec des terres cuites architecturales (P24). En revanche, aucun secteur balnéaire n'a été découvert.

Dans cet édifice, les pièces d'habitation résidentielle sont regroupées dans la partie est de l'aile septentrionale. Mais la majeure partie du bâtiment est caractérisée par la présence d'unités architecturales dont il est possible de supposer qu'elles correspondent aux communs et peut-être aux habitations du personnel (P12, P14, 15 et 16). Certaines grandes pièces pourraient être dévolues à un usage agricole (granges, étables, etc.). L'aile méridionale est susceptible de correspondre, au moins pour partie, à une installation viticole (base de pressoir, grandes pièces allongées susceptibles d'être identifiées à des chais). Cet ensemble du Haut-Empire n'est guère modifié aux III^e et IV^e s. p.C. et conserve ainsi son organisation architecturale.

Les pièces aux enduits peints dans la partie résidentielle

L'aile septentrionale du bâtiment 3 regrouperait apparemment des fonctions diverses et comprend un ensemble de treize pièces, ce qui représente un espace de 800 m² de superficie au total (fig. 3). Les pièces 19 à 21 et 23 à 25 constituent assurément la partie résidentielle de l'exploitation (corps de logis principal), à la lumière des aménagements observés (sols bétonnés, cheminée d'angle, hypocauste, enduits peints, etc.). Comme souvent dans ce type de contexte rural, la destination des pièces de la partie résidentielle du bâtiment 3 est difficile à déterminer avec précision. Cependant quelques hypothèses peuvent être émises concernant les différentes unités architecturales aux sols bétonnés et décorées d'enduits peints muraux, avec toutes les précautions d'usage en l'état lacunaire des données archéologiques.

Plusieurs salles d'habitation ont livré des peintures. Ces dernières étaient en partie en place dans les pièces 23, 24, 25, et fragmentaires dans les pièces 19 et 24. La pièce 19 est une salle chauffée sur hypocauste, de plan presque carré (40 m² de superficie), qui pourrait correspondre à un espace de repos. Cet espace d'habitation est constitué de murs appareillés et chaînés, dont la largeur varie de 0,50 à 0,60 m au niveau de l'hypocauste. La face interne des murs présente de nombreuses altérations et des dépôts carbonatés dus probablement à la chaleur et la fumée dégagée. Le sol de l'habitation proprement dite n'est pas conservé dans la partie fouillée. L'arasement a atteint ici le niveau des dalles de *suspensura*, dont seules deux *bipedales* ont été observées en place, alors que les autres se sont effondrées avec le haut des pilettes au sein de l'hypocauste. Le niveau de démolition de la pièce a notamment fourni des fragments d'enduits peints parmi le mobilier collecté. Les poteries présentes dans les couches de démolition sont datées des Flaviens jusqu'à la seconde moitié du IV^e s. p.C. ou au début du siècle suivant.

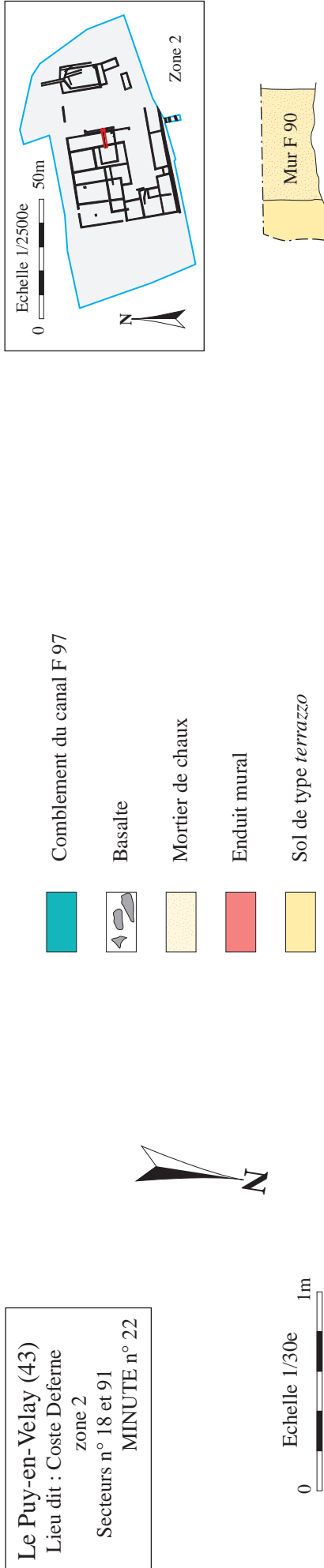
La pièce 23, qui correspond à l'angle nord-est du bâtiment 3, se présente comme un vaste rectangle allongé de 14,80 m du nord au sud par 5,10 m d'est en ouest, soit une superficie interne de 75 m². Les murs M96, M204 et M90 ont livré par endroit des enduits peints rouge ocre conservés au niveau des plinthes. Un sol bétonné S207 (ép. 0,10 m) n'est préservé qu'en bordure méridionale de la pièce 23, en raison de l'érosion qui affecte le reste de la salle jusqu'à son extrémité nord (fig. 4). Ce niveau bétonné unique (*rudus*), accolé contre la première assise des murs M96 et M204, présente un léger



◆ Fig. 3. Plan simplifié de la villa tous états confondus (topographie et DAO P. Combes, Inrap).

pendage vers le sud, ainsi qu'un relèvement à l'approche du mur de cloison M204, suivant un cas de figure très fréquent. En préalable à sa réalisation, un radier d'assainissement posé à sec, de 0,15 m d'épaisseur en moyenne et constitué de petits blocs de basalte non taillés et calibrés, a été installé directement sur le substrat marno-calcaire. Une chape de mortier épaisse et compacte a été coulée sur le radier (*statumen*). La position de cette pièce 23 en bordure d'une salle chauffée par un hypocauste (P19) et d'une autre avec cheminée d'angle (P24), ainsi que la présence *in situ* d'un sol bétonné et d'enduits peints roses à violacés sur les plinthes de différents murs, incitent à identifier cette unité architecturale comme une pièce de nature résidentielle. Les dimensions importantes et le plan de forme allongée pourraient indiquer qu'il s'agit d'une salle de réception. Cet espace est susceptible d'être une vaste pièce de réception non chauffée (*cenatiuncula*), ouverte au nord sur le versant avec une belle vue potentiellement dégagée en direction de l'agglomération antique du Puy-en-Velay.

La pièce 24 est située en bordure sud de la salle précédemment décrite. Il s'agit d'une unité architecturale de plan rectangulaire (5,10 m par 3,60 m) de 18 m² de superficie intérieure. Cette salle est composée de murs dont les parois ont livré des enduits peints muraux parfois conservés jusqu'à 0,40 m au-dessus du sol. Les murs M178 et M196 sont chaînés, alors que M178 et M204 sont seulement accolés contre M96. Le mur de refend M178, perpendiculaire à M96, correspond à une construction bâtie "en dur" à double parement (à la base de son élévation) et dont les moellons basaltiques rectangulaires et souvent grossièrement équarris en petit appareil sont liés par du mortier de chaux gris-beige chargé en graviers noirs volcaniques. Un blocage interne est constitué de petits blocs basaltiques non taillés, qui sont installés dans un blocage de mortier de chaux. Ce mur, large de 0,50 m en élévation, présente au nord des enduits peints roses à violets au



US 1 : remblai terreux sur sol F 99 (ép. 5 à 8 cm)

US 2 : enduit peint mural du mur F 96

US 3 : enduit peint mural du mur F 204

US 4 : comblement argilo-sableux beige avec des tuiles, des tessons et des blocs de basalte (remplissage du canal F 97)

◆ Fig. 4. Relevé planimétrique dans les pièces 23 et 24 (relevé K. Chumiaud, DAO P. Combes, Inrap).

niveau de la plinthe (fig. 4 et 5). Au-dessus de la deuxième assise du mur appareillé, un niveau de sédiments argilo-sableux brun foncé, repéré au cours du diagnostic d'avril 2005, pourrait traduire la présence d'une élévation en terre⁹.

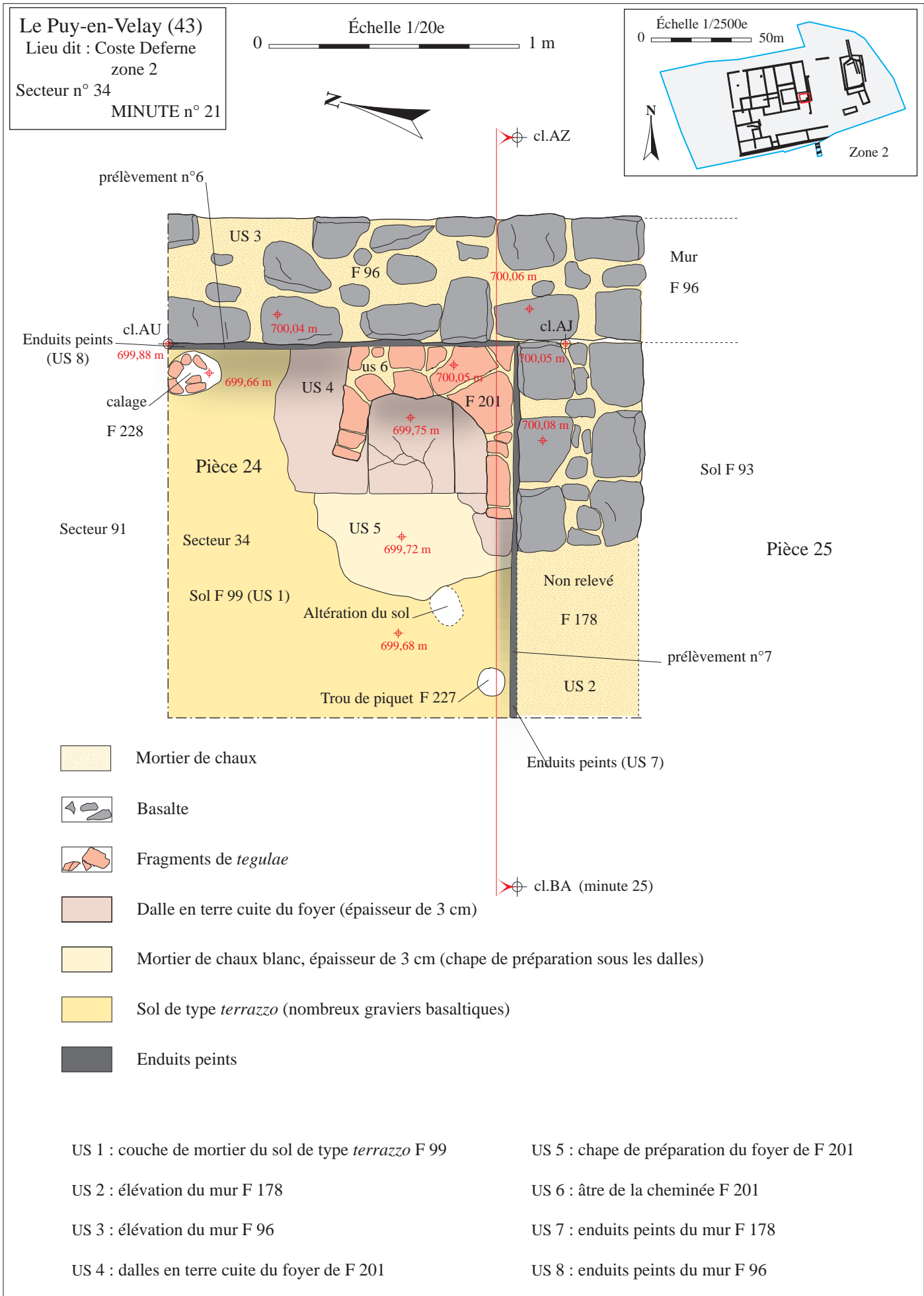
Dans cette pièce, un sol bétonné S99 est constitué d'un mortier blanc cassé (ép. 5 cm) avec de nombreuses inclusions de graviers de basalte. Il est conservé sur l'ensemble de la surface de la pièce 24. Cet unique niveau bétonné, de facture similaire à S207 et à une altitude équivalente, est accolé contre la première assise des différents murs constituant les limites de l'unité architecturale. Il surmonte également un radier d'assainissement de 0,15 m d'épaisseur en moyenne, qui comprend des petits blocs de basalte non taillés et calibrés. Ce radier a été déposé directement sur le substrat marno-calcaire. Le sol S99 présente un léger pendage vers l'ouest (699,70 m d'altitude en bordure du mur M96 et seulement 699,57 m le long du mur M90). Des traces de réfection ultérieure à sa construction (interprétée comme le rebouchage de fissures de dilatation) ont été observées à deux endroits.

Le chauffage "domestique" de la pièce 24 est assuré par une cheminée de type "avancé" oblique, qui est installée dans l'angle sud-est, contre les murs M96 et M178 (fig. 5 et 6). Sur le sol bétonné S99, une chape de préparation du foyer, installée sur une épaisseur de 3 cm, est constituée de mortier de chaux blanc. Ce niveau préparatoire a été observé sur 1 m d'est en ouest et 0,90 m du nord au sud. Des dalles en terre cuite alignées le long du mur M96 ont été installées sur cette chape, dont deux sont entièrement conservées (58 x 36 x 3 cm et 58 x 22 x 3 cm) et une troisième est archéologiquement complète (58 x 36 x 3 cm). Un quatrième fragment de dalle a été identifié contre le mur M178, ce qui indique qu'un deuxième niveau de dalles était initialement présent. Les dimensions précises du foyer ne sont pas connues en raison de la destruction partielle de certaines dalles à l'ouest, mais on peut estimer à près de 1 m² la surface dallée par des terres cuites architecturales. L'âtre de la cheminée, qui présente une forme en hémicycle, est conservé sur une hauteur de 0,30 m au maximum, soit 6 assises de tuiles. Il est plaqué contre les enduits peints muraux des murs M96 et M178, installés sous les Flaviens. Cet âtre est édifié à l'aide de fragments de *tegulae* remployés et liés par un mortier de chaux sableux rubéfié par la chaleur. Des rebords de *tegulae*, retournés vers le haut, constituent le plus souvent les bordures externes des montants latéraux de l'âtre.

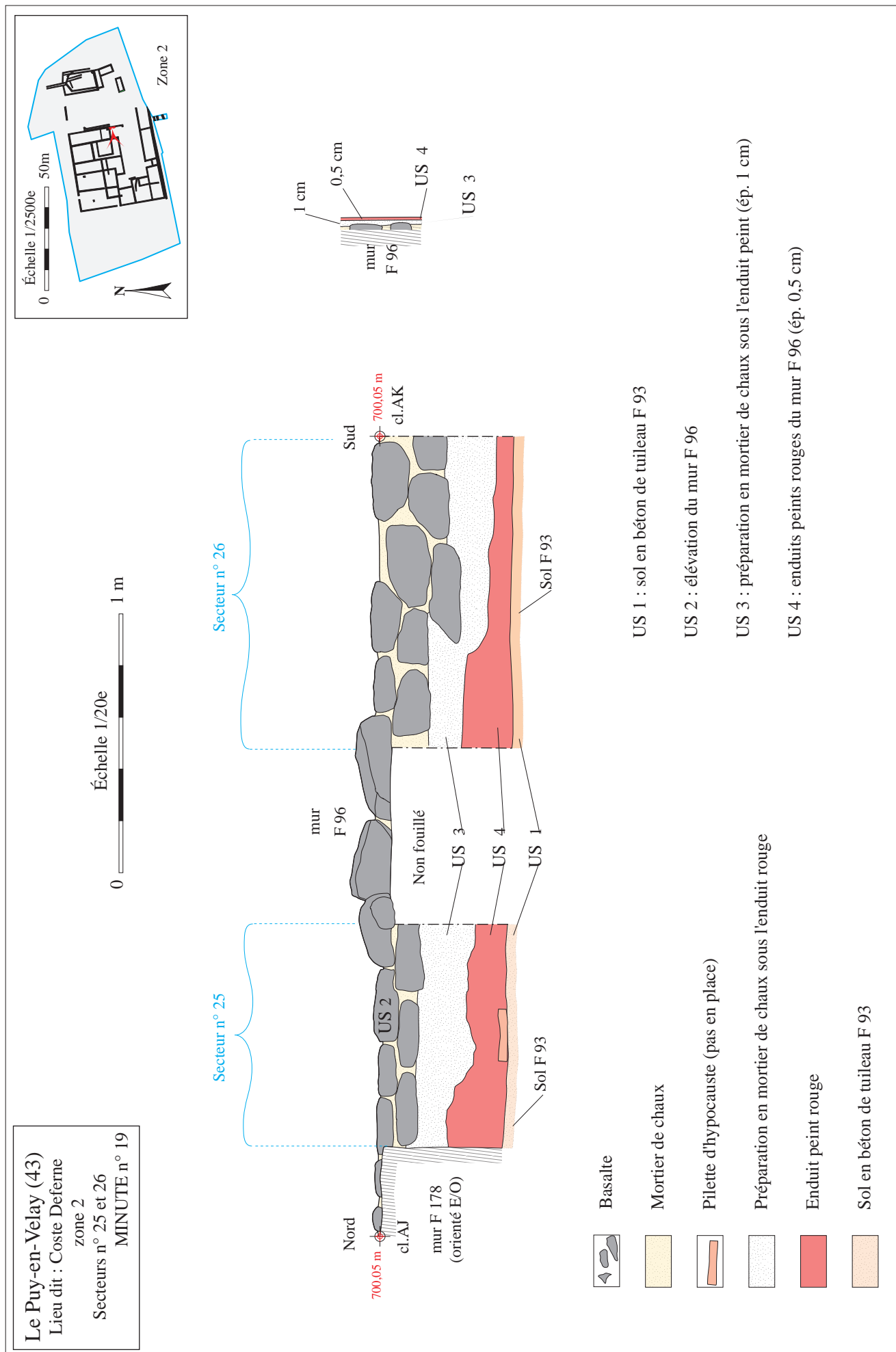


◆ Fig. 5. Photographie de la cheminée d'angle dans la pièce 24 (cl. P. Vallat, Inrap).

9 Vallat 2005, 43, fig. 30, US 17.



◆ Fig. 6. Relevé planimétrique dans la pièce 24 (relevé P. Vallat, DAO P. Combes, Inrap).



◆ Fig. 7. Relevé en coupe du mur M96 de la pièce 25 (relevé P. Vallat, DAO P. Combes, Inrap).

La position de la pièce et les différents chaînages de murs avec des unités architecturales édifiées sous les Flaviens permettent de dater la construction initiale de la salle 24 du dernier tiers du 1^{er} s. p.C. En outre, l'étude des enduits peints de J. Boislève a permis d'identifier des décors dont la réalisation pourrait se situer dans le courant du 1^{er} s. p.C. Cette attribution chronologique indiquerait que les revêtements muraux de la pièce 24, mis en place au moment de la réalisation de l'ensemble du bâtiment 3 sous les Flaviens, ont été conservés (au moins partiellement) jusqu'aux III^e-IV^e s. p.C., ce qui correspond à un cas de figure relativement courant. La présence d'une cheminée dans cette salle a probablement favorisé l'évacuation de l'humidité, soit la principale cause d'altération, sans pour autant porter véritablement préjudice au décor par des dépôts de suie importants. Les caractéristiques architecturales (cheminée d'angle, dimensions limitées, sol bétonné, enduits peints, etc.) pourraient indiquer que cette unité correspond à une petite salle à manger d'hiver.

La pièce 25, accolée au sud à la salle 24, correspond à une unité architecturale de plan rectangulaire, de 6,15 m du nord au sud par 5,10 m d'est en ouest, soit une superficie intérieure de 31 m². Le mur M197, large de 0,65 m, est caractérisé par une élévation à double parement, dont les moellons basaltiques pour certains grossièrement équarris sont liés par du mortier sableux et jaunâtre. Un blocage interne de tout-venant comprend des petits blocs basaltiques non taillés et hétérométriques, qui sont installés dans un blocage de mortier de chaux. Les murs M178, M96 et M197 possèdent des enduits peints rouges au niveau des plinthes, qui ne sont conservés que sur 0,20 m de hauteur au maximum (fig. 7). Au bas du mur M96 (sur le sol bétonné), à l'angle avec M178, un trou sub-circulaire de 0,12 m de diamètre traverse la construction de part en part et débouche sur le départ de l'égout F97 bâti à l'extérieur du bâtiment 3. Il s'agit probablement d'un aménagement lié à un système d'évacuation des eaux usées de la pièce 25. À l'intérieur du mur M96, un fragment de tuyau de terre cuite de section circulaire de 0,10 de diamètre interne, calé contre les parois du trou par du béton hydraulique, était encore conservé lors de la fouille.

Un sol en béton de tuileau S93 est accolé contre la première assise (d'élévation) des murs M96, M178 et M197 de la pièce 25. Ce niveau bétonné (*nucleus*), installé approximativement à la même hauteur que les sols S99 et S207, épais de 0,10 m, a été ponctuellement traversé par un sondage profond, qui a permis de constater qu'il était précédé d'un radier de petits blocs basaltiques non taillés et calibrés de 0,20 m de puissance stratigraphique, directement installé, encore une fois, sur le substrat marno-calcaire. Il s'agit de la seule pièce qui a livré un sol en béton hydraulique, ce qui suggère que cette salle peut présenter une contrainte liée à l'évacuation d'eau usée et/ou d'autres déchets culinaires. Il est possible que le sol S93 soit souvent nettoyé. Les différents aménagements architecturaux incitent à identifier cette unité architecturale comme une pièce de cuisine. Les déchets provoqués par ce type d'activité domestique nécessitent si possible un sol imperméable et un système d'évacuation après un nettoyage à grande eau. Dans l'angle sud-est de la pièce, les vestiges très arasés d'une structure maçonnée F264 ont été identifiés comme la base d'une table de cuisson.

LE PROGRAMME DÉCORATIF (J. BOISLÈVE)

En dépit de la découverte d'un établissement assez important en superficie, présentant une organisation architecturale relativement complexe et un certain souci de confort (hypocauste, cheminée d'angle, sols de béton lissé, etc.), les éléments de décoration mis au jour sont rares, à l'exception des enduits peints qui ont fait l'objet d'une étude au CEPMR à Soissons¹⁰. Cette carence en décoration n'est probablement qu'apparente et traduit surtout un phénomène fréquent de récupération des matériaux, notamment le grand appareil ou les marbres, qui a été observé sur de nombreuses autres *villae* gallo-romaines.

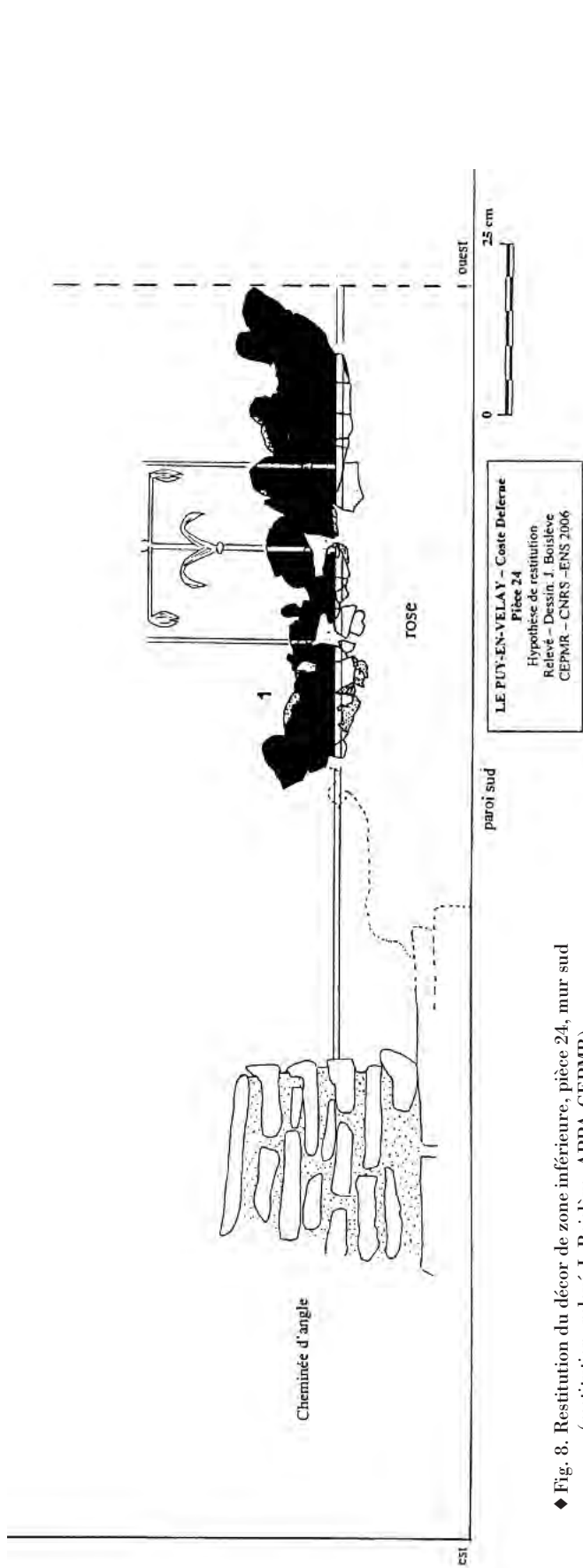
L'essentiel des fragments de peinture provient de la pièce 24 où ils ont été découverts encore en place sur les parois sud et est de la pièce (fig. 8 et 9), quelques rares fragments ont aussi été ramassés dans les couches de comblement. Face à des conditions hivernales alternant les phases de gel et de dégel extrêmement dommageables pour la cohésion des mortiers, la peinture n'a pu être maintenue en place jusqu'à une intervention de dépose par encollage et les archéologues ont opté pour un prélèvement fragmentaire.

L'état général de conservation des fragments est assez médiocre. Outre des mortiers très friables, certaines zones présentent en surface une forte usure qui a presque totalement entamé la couche picturale. Les altérations sont davantage prononcées au bas de la plaque, c'est-à-dire à proximité du sol. Les remontées d'humidité par capillarité expliquent certainement ce phénomène fréquemment observé.

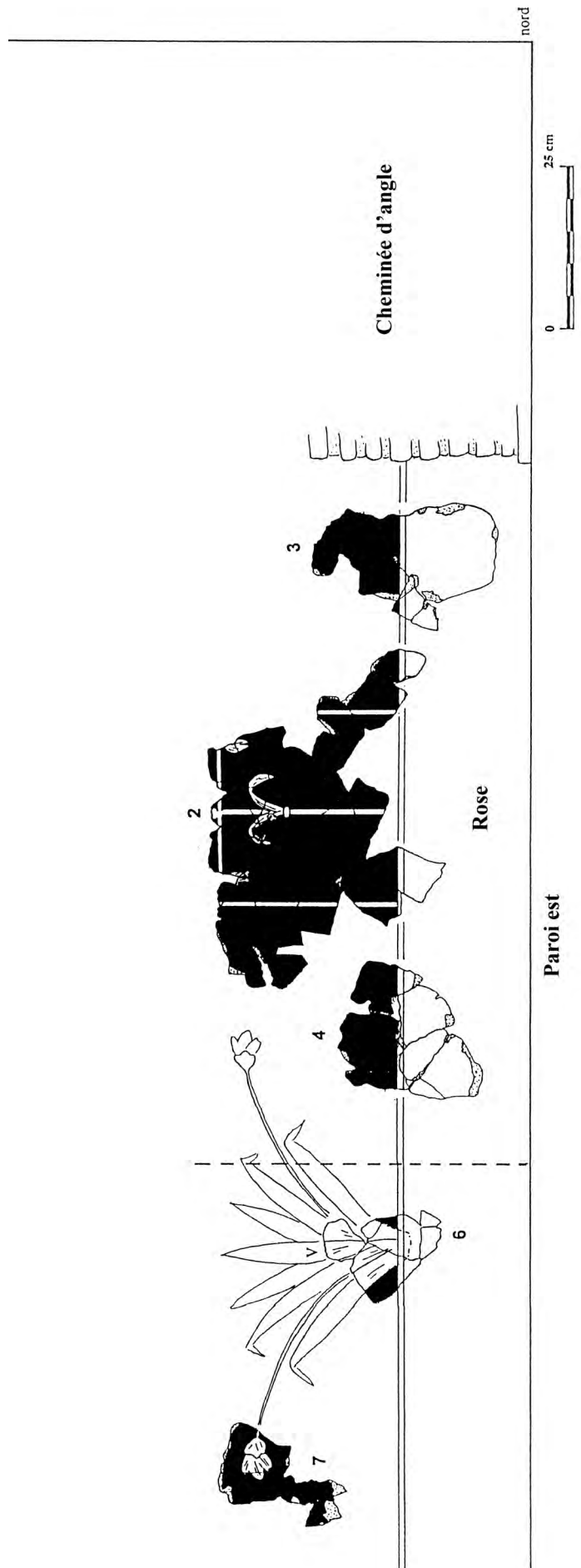
La peinture est effectuée sur un support en trois couches de mortier. La couche d'épiderme est très fine, inférieure au millimètre, blanche et assez régulière. La couche de transition, épaisse de 0,7 cm, est constituée d'un mortier gris composé de sable volcanique finement tamisé. Enfin, la couche de préparation, épaisse d'au moins 2,5 cm, présente un mortier gris-beige, également chargé d'un sable volcanique comportant quelques gravillons. Des empreintes d'inclusions végétales sont également visibles.

La surface est assez finement lissée hormis la zone de la plinthe qui présente davantage d'aspérités. Au-dessus, le lissage est régulier, dans un mouvement de gauche à droite.

¹⁰ Boislève 2006.



◆ Fig. 8. Restitution du décor de zone inférieure, pièce 24, mur sud (restitution, relevé J. Boislève, APPA-CEPMR).



◆ Fig. 9. Restitution du décor de zone inférieure, pièce 24, mur est (restitution, relevé J. Boislève, APPA-CEPMR).



◆ Fig. 10. Motif d'inter-compartment, pièce 24 (cl. J. Boislève, APPA-CEPMR).



◆ Fig. 11. Motif de fleur, pièce 24 (cl. J. Boislève, APPA-CEPMR).

Les plaques recomposées ainsi que la documentation établie lors de la découverte permettent une bonne restitution de la zone inférieure du décor. La plinthe, haute d'une vingtaine de centimètres, est une bande continue de couleur rose tirant parfois sur le violet. Elle est couronnée d'un filet blanc d'1 cm de largeur. Au-dessus, la zone inférieure est intégralement traitée à fond noir (fig. 10). Elle est compartimentée par des filets verticaux blancs, également d'1 cm de largeur, qui définissent des compartiments longs et des inter-compartiments plus étroits.

Les premiers, larges d'environ 110 cm, sont agrémentés en leur centre d'une touffe végétale. On devine la présence de feuillages alternativement verts et jaunes, selon un schéma classique qui vise à créer un effet de profondeur. Les feuilles paraissent être de forme lancéolée et développées en éventail, rappelant donc le modèle fréquent des iris d'eau. Une plaque non jointive indique que des fleurs agrémentaient ces feuillages (fig. 11). Il s'agit d'une fleur vue de profil, peu ouverte, à trois pétales blancs et sépales verts. Elle est dirigée à gauche et se raccorde à une mince tige verte légèrement courbe. On suppose une fleur de chaque côté de la plante.

Les inter-compartiments, larges de 30 cm, sont donc également bordés de part et d'autre d'un filet blanc. Ils sont ornés d'une hampe centrale constituée d'un même filet blanc qui prend naissance directement sur la plinthe. À 17 cm de hauteur, un bulbe, matérialisé par un gros point blanc, donne naissance à deux feuilles embrassantes et opposées (fig. 12). Élançées, courbes et retombantes, elles sont peintes en blanc avec un jeu de plein et de délié qui leur donne un certain relief. À 20 cm au-dessus de ce premier point, un second, également blanc, surmonte un filet horizontal



◆ Fig. 12. Détail des feuilles de l'inter-compartiment, pièce 24 (cl. J. Boislève, APPA-CEPMR).

de 22,5 cm de long et aux extrémités duquel pend une sorte de feuille ou de bouton bifide, un bifol blanc. La peinture n'est pas conservée au-delà de ce motif qui n'est donc pas connu dans sa partie supérieure.

L'organisation de cette zone inférieure est très classique, avec une alternance de compartiments longs et étroits qui préfigure l'ordonnance générale de la zone médiane en grands panneaux séparés par des inter-panneaux. D'après les éléments en place au bas des murs, nous estimons la hauteur de la zone inférieure à environ 60 cm. Quelques fragments trouvés dans le comblement de la pièce sont les seuls indices de la zone médiane. D'autres, découverts dans la pièce voisine (pièce 19) semblent également appartenir au décor de la pièce 24. La nature des mortiers, l'aspect de surface et les enchaînements en termes de décor confirment ce rapprochement. On y observe une bande horizontale jaune, large de 5 cm, bordée de part et d'autre d'un filet blanc, surmontant un champ noir et bordant un champ rouge au-dessus (fig. 13). Il faut sans doute y voir la bande de transition couronnant la zone inférieure. Une autre plaque montre un champ rouge encadrant l'angle supérieur droit d'un panneau noir encadré d'un filet blanc. Cette dernière suggère une organisation de zone médiane à panneaux noirs séparés par des inter-panneaux rouges.

L'organisation générale de ce décor, telle que nous la percevons dans sa globalité et sous réserve d'une complexité qui nous échappe faute de davantage d'indices, correspond au schéma le plus fréquemment observé en Gaule (fig. 14). Le contraste entre rouge et noir est aussi un poncif de la peinture gallo-romaine.

En zone inférieure, la compartimentation respectueuse du rythme de la zone médiane est banale et le fond noir trouve une multitude de comparaisons. Il en va de même pour le motif de plante dont la liste des exemples serait fastidieuse à établir.

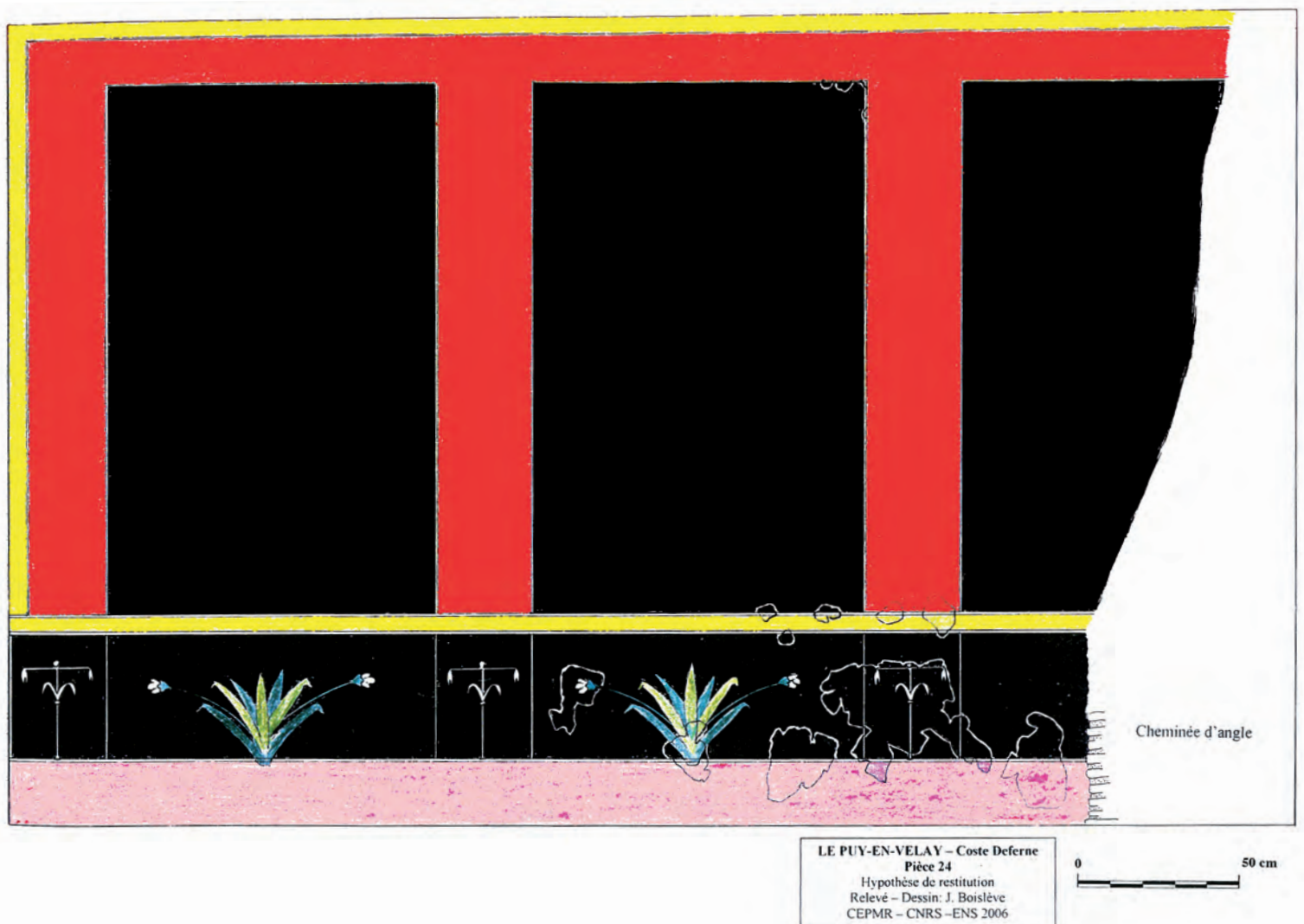
En revanche, le motif développé dans l'inter-compartiment est beaucoup plus énigmatique. Si la double feuille s'évasant de part et d'autre de la hampe rappelle volontiers des motifs connus sur les candélabres, sa position sur une tige proposée en zone inférieure est beaucoup plus surprenante voire inédite. Mais c'est surtout son organisation avec ce motif en T, portant les feuilles suspendues, qui demeure mystérieuse. Elle évoque de façon lointaine les hampes à volutes soutenant les orthostates stylisés du II^e style schématique dont on connaît quelques exemples en Gaule¹¹, à Glanum ou à Ensérune, dans le troisième tiers du 1^{er} s. a.C. Dans la *villa rustica* de Rübénach (Allemagne)¹², construite au 1^{er} s. p.C., une zone

11 Barbet 2009, 101.

12 Gografe 1999, 190, fig. 132.



◆ Fig. 13. Fragments de la zone médiane, pièce 24 (cl. J. Boislève, APPA-CEPMR).



◆ Fig. 14. Restitution hypothétique de l'ensemble du décor, pièce 24 (restitution, dessin J. Boislève, APPA-CEPMR).

inférieure à fond noir avec hampe à volutes et chapiteau stylisé blanc a été identifiée. Mais, là encore, la comparaison reste lointaine. Pour l'heure, le motif du Puy-en-Velay constitue toujours un exemple isolé.

La datation de ce décor est difficile à affiner tant son organisation est classique. Toutefois, la finesse du traitement des fonds, la sobriété, la gamme chromatique et les motifs suggèrent plutôt une réalisation du courant du 1^{er} s. p.C., ce que n'interdit pas la datation archéologique.

Quelques enduits étaient également en place sur l'un des murs de la pièce 23. Il ne s'agit malheureusement que de fragments de plinthe qui indiquent une bande rose à violacé dont nous ne connaissons pas même la hauteur.

De même, dans la pièce 19, outre les fragments rattachés au décor de la pièce 24, quelques autres indiquent un décor à motif végétal vert sur fond blanc.

CONCLUSION

Cette opération de fouille préventive a été l'occasion de mettre au jour, en périphérie méridionale de l'agglomération antique du Puy-en-Velay (*Anicium*), pour la première fois en territoire vellave, le plan quasi-complet d'une *villa* gallo-romaine implantée dans le dernier tiers du 1^{er} s. p.C. et qui perdure pendant l'Antiquité tardive (III^e-IV^e s. p.C.). L'exploitation agricole, de statut apparemment moyen pour ce type d'établissement domanial, est constituée de plusieurs bâtiments et d'un grand bassin (citerne à eau), qui sont édifiés sur une superficie globale de 3 200 m² sous les Flaviens pour atteindre 3600 m² environ du II^e au IV^e s. p.C.

En dépit de pièces à enduits peints muraux et de sols bétonnés dans la partie résidentielle du bâtiment 3 (aile septentrionale), le programme de décoration paraît être de niveau assez moyen pour ce type d'établissement domanial. Toutefois, il convient de souligner que les récupérations ont été probablement importantes. Des fragments de marbre et d'éléments architectoniques sculptés (colonnes, etc.) ont d'ailleurs été découverts au cours de prospections au sol anciennes, mais aucun exemplaire n'a été trouvé en place lors de la fouille. L'établissement ne possède pas l'aspect très monumental et imposant des grands établissements domaniaux, comme par exemple pour les principales *villae* luxueuses des voisins arvernes¹³.

La *villa* de Coste Deferne ne correspondrait pas un établissement de villégiature, l'absence de partie thermale, de cour avec péristyle et de bassin d'agrément *in situ*, confirmant une certaine "rusticité" de l'habitat. On pourrait reconnaître, à titre d'hypothèse, un établissement domanial de statut petit ou moyen, aux fonctions agricoles et artisanales plutôt prédominantes (mais mal définies), probablement la propriété d'un petit notable local. Mais seule une meilleure connaissance de la hiérarchisation et de l'organisation des établissements ruraux de cette micro-région du Puy pourrait confirmer cette hypothèse.

Les quelques enduits peints découverts sur le site trouvent donc leur place dans le corpus d'une région qui, pour l'instant, a livré assez peu d'éléments. Le recensement établi au CEPMR fait état de moins d'une dizaine de points dans le département. Le motif inconnu de l'inter-compartment attend quelques découvertes plus complètes pour affiner sa datation et sa compréhension.

13 Vallat 2002.

Bibliographie

- Aymard, A. (1868) : “Liste des offrandes faites au musée d’archéologie et des dentelles depuis le mois de mai 1868. Musée d’archéologie”, *Annales académiques du Puy-en-Velay*, 29, 169-206 et 266-268.
- Barbet, A. (2009) : *La peinture murale romaine. Les styles décoratifs pompéiens*, Paris (2^e éd. rev. et cor.).
- (1990) : “L’emploi des couleurs dans la peinture murale romaine antique, ‘marqueurs chronologiques’ et révélateurs du ‘standing social’ ?”, in : *Pigments et colorants de l’Antiquité et du Moyen Âge : teinture, peinture, enluminure, études historiques et physico-chimiques, Actes du colloque international du CNRS, Orléans*, Paris, 255-271.
- Barbet, A. et C. Allag (1972) : “Techniques de préparation des parois dans la peinture murale romaine”, *MEFRA*, 84-2, 935-1069.
- Barras, D. (2001) : *L’occupation du sol à l’époque romaine sur le territoire proche de Ruessio, chef-lieu de cité des Vellaves (commune de Saint-Paulien, Haute-Loire)*, mémoire de maîtrise, université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, 2 vol.
- (2004) : “Saint-Paulien/Ruessium (Haute-Loire)”, in : *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l’Antiquité tardive, Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003*, RACF Suppl. 25, 473-477.
- Boislève, J. (2006) : *Le Puy-en-Velay (Haute-Loire)*, rapport d’étude, CEPMR-CNRS-ENS, Soissons.
- Defente D. (1990) : “Représentations figurées de quelques sites en Picardie”, in : *La peinture murale romaine dans les provinces du Nord, Actes du XI^e séminaire de l’AFPMA, Reims, 30 avril-1^{er} mai 1988*, RAP N^o spécial 1-2, Amiens, 41-73.
- Gografe, R. (1999) : *Die Römischen Wand- und Deckenmalereien im nördlichen Obergermanien*, Neustadt an der Weinstrasse.
- Gounot, R. (1967) : *Le Puy-en-Velay. Mobilier archéologique gallo-romain trouvé en Haute-Auvergne*, Le Puy-en-Velay.
- (1989) : *Archéologie gallo-romaine en Haute-Loire. Notes, plans, cartes*, Cahiers de la Haute-Loire, N^o spécial, Le Puy-en-Velay.
- Nectoux, É. (2006a) : *Formation et évolution de l’agglomération secondaire d’Anicium (Le Puy-en-Velay) entre la Protohistoire et la fin de l’Antiquité (IV^e siècle) ; approche archéologique de la topographie urbaine et occupation des sols dans les campagnes environnantes (communes d’Espaly-Saint-Marcel, Aiguilhe, Chadrac, Brives-Charensac, Vals-près-Le-Puy, Le Puy-en-Velay)*, mémoire de Master 2, université de Clermont-Ferrand II.
- Nectoux, É. (2006b) : *Entre manuscrits et découvertes, la renaissance d’Anicium : état des connaissances sur la formation et l’évolution de la ville du Puy-en-Velay*, Le Puy-en-Velay.
- Provost, M. et B. Rémy (1994) : *La Haute-Loire*, CAG 43, Paris.
- Rouchon, A. (1947) : *Le Velay gallo-romain et sa capitale Ruessio*, Le Puy-en-Velay.
- Vallat, P. (2002) : *Histoire de l’occupation du sol dans la Limagne des buttes (Puy-de-Dôme) de l’âge du Fer à l’Antiquité tardive*, thèse de doctorat, université d’Avignon et des pays du Vaucluse, 5 vol.
- (2004) : *Espaly-Saint-Marcel (Haute-Loire). “Chemin et école du Paradis” (19/04/2004-23/04/2004)*, rapport de diagnostic.
- (2005) : *Le Puy-en-Velay (Haute-Loire). “Coste Deferne” (05/04/2005-18/04/2005)*, rapport de diagnostic.
- (2006) : *Le Puy-en-Velay “Coste Deferne” (Haute-Loire, Auvergne) (27/09/2005- 09/12/2005)*, rapport final de fouille, 2 vol.
- (2009) : *Le Puy-en-Velay (Haute-Loire), îlot du Clauzel*, rapport de fouilles.
- Verdier H. (1992) : “Le vallon archéologique de Taulhac”, *Bulletin historique du Puy*, 68, 28-51.